

**DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE,  
TOME PREMIER**

*« Où allons-nous donc ? Nul ne saurait le dire ; car déjà les termes de comparaison nous manquent : les conditions sont plus égales de nos jours parmi les chrétiens qu'elles ne l'ont jamais été dans aucun temps ni dans aucun pays du monde ; ainsi la grandeur de ce qui est déjà fait empêche de prévoir ce qui peut se faire encore. Le livre entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles, et qu'on voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elles a faites. Il n'est pas nécessaire que Dieu parle lui-même pour que nous découvriions des signes certains de sa volonté ; il suffit d'examiner quelle est la marche habituelle de la nature et la tendance continue des événements ; je sais, sans que le Créateur élève la voix, que les astres suivent dans l'espace les courbes que son doigt a tracées. Si de longues observations et des méditations sincères amenaient les hommes de nos jours à reconnaître que le développement graduel et progressif de l'égalité est à la fois le passé et l'avenir de leur histoire, cette seule découverte donnerait à ce développement le caractère sacré de la volonté du souverain maître. Vouloir arrêter la démocratie paraîtrait alors lutter contre Dieu même, et il ne resterait aux nations qu'à s'accommoder à l'état social que leur impose la Providence. Les peuples chrétiens me*

*paraissent offrir de nos jours un effrayant spectacle ; le mouvement qui les emporte est déjà assez fort pour qu'on ne puisse le suspendre, et il n'est pas encore assez rapide pour qu'on désespère de le diriger : leur sort est entre leurs mains ; mais bientôt il leur échappe. Instruire la démocratie, ranimer s'il se peut ses croyances, purifier ses mœurs, régler ses mouvements, substituer peu à peu la science des affaires à son inexpérience, la connaissance de ses vrais intérêts à ses aveugles instincts ; adapter son gouvernement aux temps et aux lieux ; le modifier suivant les circonstances et les hommes : tel est le premier des devoirs imposés de nos jours à ceux qui dirigent la société.*

*Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau. Mais c'est à quoi nous ne songeons guère : placés au milieu d'un fleuve rapide, nous fixons obstinément les yeux vers quelques débris qu'on aperçoit encore sur le rivage, tandis que le courant nous entraîne et nous pousse à reculons vers des abîmes. Il n'y a pas de peuples de l'Europe chez lesquels la grande révolution sociale que je viens de décrire ait fait de plus rapides progrès que parmi nous ; mais elle y a toujours marché au hasard ».*

Ces quelques lignes figurent dans l'introduction de l'ouvrage intitulé *De la Démocratie en Amérique*, publié en 1835.

Avec ce livre, Alexis de Tocqueville entre dans le cercle des penseurs politiques français. Ce premier tome a donné lieu à de multiples analyses. Le second, en 1840, ouvrira de nouvelles portes pour l'étude de la réflexion tocquevillienne et pour ses conséquences. Mais, déjà, avec cet ouvrage, l'auteur s'inscrit clairement dans la modernité.

Pour comprendre le contenu du livre et l'importance du contexte expliquant sa rédaction, il est nécessaire de revenir quelques années en arrière, plus précisément en 1833, au moment de la finalisation du rapport pénitentiaire qui avait conduit Tocqueville et Beaumont en Amérique. C'est à cette époque qu'Alexis commence la rédaction de *La Démocratie en Amérique* à partir des notes prises au cours de son voyage. Sa réflexion le conduit à réexaminer l'évolution de la société, cette égalité qui transforme en profondeur (qui révolutionne) la société, comme il l'indique lui-même dans l'introduction de son livre. Mais *La Démocratie en Amérique* en tant que document est aussi une œuvre

politique personnelle. Tocqueville compte bien l'utiliser au niveau français dans une perspective professionnelle.

L'étude combinée du rapport, de l'ouvrage paru en 1835, d'un autre ouvrage, datant de la même année, mais beaucoup moins connu, *Le Mémoire sur le paupérisme*, et enfin d'un article publié en Angleterre et intitulé *État social et politique de la France avant et depuis 1789*, nous fournit un tableau fidèle et inattendu du penseur qu'est Tocqueville à cette époque.

### LE RAPPORT SUR LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Au regard de la situation politique et personnelle d'Alexis de Tocqueville et de Gustave de Beaumont, on pourrait penser que la mission américaine tient plus du prétexte que du voyage d'études. Partir pour les États-Unis avec l'aval du gouvernement français signifie aussi s'éloigner d'une société en crise, d'un milieu familial plutôt critique sur les choix politiques des deux hommes, d'un système politique instable dont on peut craindre des soubresauts supplémentaires. Néanmoins, il faut reconnaître que, si prétexte il y a, le sujet est plutôt bien choisi. La question pénitentiaire se pose à cette époque de manière cruciale. Il est nécessaire de comprendre le contexte pour pouvoir souligner l'apport indéniable du rapport définitif, après une longue étude américaine. Cependant, un fait demeure : le rapport est beaucoup plus l'œuvre de Beaumont que celle de Tocqueville...

Lorsque Tocqueville et Beaumont partent pour les États-Unis, la question du système pénitentiaire est à l'ordre du jour pour deux raisons principales : d'une part, un mouvement en faveur de l'abolition de la peine de mort commence à prendre de l'importance, ce qui implique de poser la question de l'organisation des prisons et de la transformation de leur destination première ; d'autre part, plusieurs ouvrages ont été rédigés dans une perspective comparatiste pour donner un éclairage particulier à la réforme française envisagée en la matière.

À la veille de la révolution de juillet, l'abolition de la peine de mort est considérée comme une perspective nécessaire par plusieurs acteurs et auteurs français. Au premier rang d'entre eux, on trouve un jeune avocat breton, Charles Lucas, qui rédige deux ouvrages. Le premier, *Du Système pénal, du système répressif en général, de la peine de mort en particulier*, est édité en 1827. Le second, *Du Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis*, paraît l'année suivante. Lucas ne se contente pas de présenter une réforme du système pénitentiaire ; il demande l'abandon de la peine de mort. Il est même à l'initiative d'une pétition en sa faveur signée par quarante-trois personnes dont Victor Lanjuinais, Hippolyte Carnot, Léon Faucher, ou encore Jules Bastide. Le contexte n'est pas anodin. En 1829 paraît le roman de Victor Hugo, *Le Dernier jour d'un condamné*. L'ouvrage qui raconte les ultimes semaines d'un homme condamné à la guillotine est un vibrant plaidoyer contre la peine de mort...

Bien qu'il ne soit pas populaire, le mouvement abolitionniste fait déjà naître un certain nombre de questions. La première d'entre elles concerne la nature des crimes qui pourraient conduire à la peine de mort. Certains évoquent déjà la disparition de la peine de mort en matière politique, qui n'aboutira qu'en 1848. La deuxième implique de s'interroger sur l'emprisonnement et ses conséquences. La disparition de la peine de mort ne peut se concevoir, à cette époque, que par son remplacement par une peine très stricte à l'encontre du coupable. Dans de telles conditions, la troisième question est presque logique : elle concerne le but de la prison, protéger la société ou réformer l'individu.

Cette discussion intervient alors qu'un débat plus large concerne la prison et son rôle. Dès 1791, l'Assemblée nationale constituante avait examiné un modèle de prison prévue par Jérémy Bentham dans son *Panoptique*. Plusieurs ouvrages sont publiés dans les années 1820. On peut évoquer *Des Prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être par rapport à l'hygiène, à la morale et à l'économie*, publié par Villermé en 1820, *Des Prisons, de leur régime et des moyens de l'améliorer*, de Danjou, en 1821, ou encore *Des Maisons centrales de détention* de Marquet-Vasselot, en 1823. Au-delà de la réflexion générale sur les prisons, d'autres s'intéressent à un état de la situation française. En 1824

est édité un *Tableau de l'intérieur des prisons de France* par Ginouvier. Le duc Decazes a décidé dès 1819 de créer la Société royale des prisons et de lui confier une enquête nationale sur les maisons de peine, dans la perspective d'une réforme bien évidemment. L'ouvrage de Lucas qui ouvre la porte à une étude en droit comparé n'est pas le premier. Dès 1824, Taillandier avait rédigé *Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre*.

Toutes ces études conduisent à s'interroger sur ce que doit être la prison idéale. Les auteurs sont d'origines diverses, avocats, médecins, directeurs de prison parfois. Les conceptions de la prison divergent nécessairement. Elles s'appuient pour la plupart sur des exemples concrets, l'Amérique bien sûr mais aussi l'Angleterre, la Suisse, ou encore les Pays-Bas. En 1796, l'ouvrage *Des Prisons de Philadelphie par un européen* de La Rochefoucauld Liancourt met en avant le *solitary confinement*, l'idée étant d'isoler le condamné pour faciliter une réforme sociale. Lucas va comparer les prisons américaines d'Auburn et de Philadelphie. La première prévoit la solitude du condamné la nuit, un travail en commun mais en silence durant la journée, tandis que la seconde insiste sur une solitude complète et un travail en cellule. Lucas en tire une conclusion : il faut éviter la cellule solitaire et privilégier une pédagogie à l'intérieur de la prison.

Le rapport de Beaumont et de Tocqueville sur le système pénitentiaire est le fruit du voyage américain. À cette occasion, les deux hommes ont rencontré de nombreux témoins et ont pu analyser certains exemples au contact des acteurs avec lesquels ils échangeaient.

On insiste à l'envi sur le caractère relativement artificiel de la mission. Tocqueville est revenu des États-Unis avec les idées pour la rédaction de *La Démocratie en Amérique* tandis que Beaumont a rédigé un roman, *Marie ou de l'esclavage aux États-Unis*. Pourtant, cette manière d'aborder la question est en grande partie erronée. Les deux hommes accomplissent réellement la mission pour laquelle ils ont été envoyés.

Ils passent du temps dans plusieurs prisons américaines, situées à Sing Sing, Auburn ou naturellement à Philadelphie. Ils s'intéressent aux lieux et aux personnes tout en travaillant aussi sur des statistiques nombreuses, reprises dans le rapport définitif. Michelle Perrot dans

l'introduction du tome consacré aux écrits sur le système pénitentiaire, dans les œuvres complètes de Tocqueville, insiste sur les différents documents qui ont été utilisés par les deux Français. On trouve « *Les documents imprimés existants qu'ils s'efforcent de réunir : rapports d'inspecteurs, de sociétés charitables, comme celle de Boston, statistiques de tous ordres; des manuscrits inédits, tels que registres d'écrou des prisons ou des maisons de correction, registres de discipline, etc.; susceptibles d'un traitement sériel, ces sources les intéressent particulièrement. Et enfin ils utilisent les réponses aux questionnaires envoyés aux autorités pénitentiaires dont un grand nombre répondirent* ». Nous allons évidemment évoquer les conclusions de ce rapport. Néanmoins, on peut s'attarder quelques instants sur la méthodologie. Nous retrouvons une enquête de terrain, à partir de documents généraux qui ont permis d'encadrer le sujet, des travaux sur des sources de première main, des discussions et des questionnaires. Le résultat définitif, le rapport, est un outil très riche pour comprendre le système américain, ses conséquences directes, y compris en matière raciale, et les grands principes qui ont amené sa mise en place.

Enfin, les conclusions du rapport ne sont pas très explicites.

Le premier débat concernait un choix entre Auburn et Philadelphie. Il y a bien une conclusion, une préférence nette pour le premier système, mais l'argumentation sous-entend déjà un certain nombre de réticences. Auburn, qui prévoit un enfermement solitaire la nuit et un travail silencieux la journée, est conditionné au respect du silence. Pour y parvenir, les gardiens n'hésitent pas à faire usage du fouet, ce que les deux Français condamnent. Philadelphie permet un véritable suivi de l'individu en privilégiant l'isolement cellulaire et le travail individuel. Mais cette fois, c'est le coût, exorbitant pour l'époque, qui arrête les deux voyageurs.

À la lecture, le document est évidemment intéressant. Il est précis, étayé, comprenant de nombreux statistiques, des mises en perspective en fonction des lieux et des traitements, des études sur l'administration et les moyens disciplinaires, et enfin des annexes importantes qui concernent les colonies agricoles, l'instruction publique ou encore le paupérisme.

Pour autant, on peut difficilement parler d'une position définitive. Dans les décennies suivantes, Tocqueville affrontera Lucas sur plusieurs points insistant sur l'importance de l'isolement cellulaire et sur ses conséquences.

Deux lettres, écrites à peu près au même moment, conduisent à relativiser l'engagement de l'auteur, tout au moins dans les certitudes qu'il est censé tirer de l'étude en cours.

Dans une lettre à Ernest de Chabrol, l'un de ses amis, un colocataire du temps de son appartement parisien, Tocqueville écrit le 19 novembre 1831 :

*« Nous avons de quoi vous prouver que le système pénitentiaire réforme et qu'il ne réforme pas, qu'il est cher et qu'il est bon marché; d'une exécution facile ou impraticable; en un mot, il convient ou ne convient pas à la France, au choix de l'interlocuteur; et nous nous engageons à appuyer chacune de ces assertions d'exemples très pertinents »...*

Trait d'humour, lassitude après le travail effectué, toujours est-il qu'Alexis ne semble pas très convaincu.

Une autre lettre, écrite cette fois à son père, le 7 octobre 1831, fait apparaître des doutes au regard des conséquences réelles du travail. Après avoir visité Wethersfield, dans l'État du Connecticut, Alexis écrit à son père :

*« Il est probable qu'à notre retour vous nous trouverez moins tranchants sur le système pénitentiaire que quand nous avons quitté la France; vous savez qu'il est de règle qu'on ne parle jamais avec plus d'assurance et de certitude que de ce qu'on connaît imparfaitement. Maintenant que nous commençons à posséder passablement notre affaire, nous ne sommes plus certains que de deux choses : la première, c'est que le système américain est plus économique que le nôtre; la seconde, que les hommes qui y sont soumis ne deviennent jamais dans les prisons plus mauvais qu'ils n'y étaient en y entrant. Mais s'y réforment-ils réellement ? »*

Et Tocqueville de conclure :

*« Je n'en sais pas plus ici sur ce point que vous au coin de votre feu; ce qui est sûr, c'est que je ne confierai pas ma bourse à ces honnêtes gens-là »...*

On pourrait voir dans ces quelques lignes une amorce de débat sur le système pénitentiaire et une forme de relativisme. La suite de la lettre éclaire peut-être la position de son auteur. Immédiatement, Tocqueville demande à son père de lui rendre un service, c'est-à-dire de lui fournir un portrait de l'administration intérieure de la France, pour lui permettre de la comparer avec ce qu'il observe aux États-Unis. La demande en question est particulièrement longue et très précise. Elle montre bien que Tocqueville est déjà en train de réfléchir à autre chose. Il vient de travailler sur le système pénitentiaire tel qu'il existe aux États-Unis, il est plongé dans un certain nombre de documents, il multiplie les entretiens, s'efforçant de mieux comprendre les règles qui s'appliquent, les conséquences financières, pour ne pas dire les statistiques et leur fiabilité. Sa conclusion est la suivante : après toutes ces études, on ne sait pas vraiment quel système choisir. Il est préférable de travailler sur les questions administratives et politiques, ce qui était le but initial de son voyage...

Ce qui précède soulève une véritable question quant à l'identité du vrai rédacteur du *Rapport sur le système pénitentiaire*. De nombreux éléments confirment que Tocqueville a bel et bien travaillé sur le sujet lors de leur voyage. En revanche, les détails ne manquent pas pour évoquer, au retour, un détachement significatif vis-à-vis de ce sujet.

*« Vous ririez de tout votre cœur si vous voyiez la manière dont je dirige le matin mes efforts intellectuels : je me lève et m'enfoncé aussitôt dans le vaste fauteuil que mon père a eu l'imprudence de me donner; à côté, je place une chaise et sur la chaise une écritoire. J'ai sur mes genoux un cahier, un gros cahier de papier, et tout près une pile de bouquins. Ainsi préparé, je me renverse sur le dos de mon fauteuil, et les yeux à demi fermés, j'attends que le génie du système pénitentiaire m'apparaisse. Je*